

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE SECURISATION
ET DE GESTION DES RESEAUX D'EAU POTABLE

SOMMAIRE

1	LE SYDRO 71	4
	a Dates et chiffres clés	4
	b Compétences et missions exercées en 2025	4
	c Composition au 31/12/2025	5
2	LE BUREAU ET LE COMITÉ SYNDICAL	6
	a Comité syndical au 31/12/2025	6
	b Bureau syndical au 31/12/2025	6
3	RESSOURCES HUMAINES	7
4	LES COMPTES FINANCIERS 2025	8
	a Budget principal	8
	b Budget annexe sécurisation	9
	c Budget annexe AMO-MOE	10
5	LES ACTES ADMINISTRATIFS	11
	a Comité syndical	11
	b Bureau syndical	11
6	LA COMPÉTENCE SÉCURISATION	12
	a Données financières	12
	b Schéma directeur de sécurisation de l'alimentation en eau potable	12
	c Travaux réalisés	12
	d Etudes pré-opérationnelles réalisées	13
7	LE FONDS DE RENOUVELLEMENT	15
	a Objectifs	15
	b Fonctionnement	15
	c Volume de travaux 2025 et caractéristiques des réseaux renouvelés	15
	d Financement	16
	e Suivi administratif et financier	16
8	LES MISSIONS AMO-MOE	17
	a Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)	
	a.1. Procédures de délégation de service public	18
	a.2. Gestion du Service Public/suivi de contrats	18
	a.3. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service	19
	a.4. Visites d'installations	19
	a.5. Marchés de maîtrise d'œuvre	20
	a.6. Marchés de prestation de service	20
	a.7. Autres prestations AMO	21
	a.8. Comités syndicaux et réunions de Bureau	21
	b Maîtrise d'œuvre (MOE)	
	b.1. Avant projets	22
	b.2. Marché de travaux	22
	b.3. Travaux réalisés	23
9	ÉVÉNEMENTS, RENCONTRES, INTERVENTIONS	24
10	LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE	25



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à tous,

Une nouvelle année vient de se terminer.

2025 fut l'année de l'intégration d'un nouveau directeur, du commencement de la révision de l'étude des interconnexions de secours, des rencontres avec plusieurs Comcom, en plus des activités que vous connaissez.

2026 sera l'année d'accueil de nouveaux délégués pour ce mandat 2026-2033. On sait que grâce ou à cause des élections présidentielles, nous ferons une année de plus.

Nous espérons un mandat efficace et serein.

Prendre son bâton de pèlerin et aller rencontrer des présidents de syndicats ou de communautés d'agglomération pour leur dire que notre souci de mutualisation ou de partage de l'eau n'est pas une mince affaire. 43 collectivités ont bien saisi les enjeux qui se profilent à l'horizon. D'autres restent encore sourdes à nos appels. Ne désespérons pas... Nous allons de nouveau leur rendre visite... grâce à la nouvelle mandature.

On prévoit aujourd'hui des guerres de l'eau dans le monde. Elles ne manqueront pas d'arriver. Que dire du barrage sur le Nil, à la frontière de l'Égypte ?

Et, à notre échelle départementale, que dire des futurs manques d'eau à l'ouest ? D'autres départements ont réussi à mutualiser ce bien commun qu'est l'eau.

Alors pourquoi pas nous ?

Nous comptons sur tous les adhérents du SYDRO 71 pour porter la bonne parole.

Quant aux 37 collectivités adhérentes aux SYDRO 71 pour le fonds de renouvellement, elles ont programmé plus de 12 millions de travaux en 2025. Il est bien évident que la stimulation est là, les subventions sont là, la course aux fuites est là.

Je souhaite une bonne intégration aux nouveaux délégués et une bonne continuation aux anciens.

Bonne lecture à toutes et à tous

Isabelle LAGOUTTE

Présidente du SYDRO 71

Présidente du Syndicat des Eaux de la Vallée du Sornin

ÉDITORIAL

Cette année 2025 marque une étape symbolique : les 30 ans du SYDRO 71. Depuis trois décennies, les élus de Saône-et-Loire ont fait le choix fort de l'union et de la mutualisation pour garantir un service public de l'eau performant. Ce choix stratégique porte encore ses fruits aujourd'hui, avec un taux de renouvellement des réseaux supérieur à la moyenne nationale.

Mais désormais, les enjeux dépassent la seule bonne gestion patrimoniale. L'étude prospective « Ressources et usages de l'eau », menée par le Département, montre clairement que nous sommes à un tournant dans la gestion de l'eau. Le SYDRO 71 a un rôle majeur à jouer : la sécurisation de l'alimentation en eau potable devient indispensable pour que l'aménagement du territoire ne soit pas astreint à un manque de ressources. C'est dans ce cadre qu'a été lancée la mise à jour de notre schéma directeur de sécurisation, afin de commencer dès aujourd'hui à répondre aux besoins de demain.

Cette ambition repose sur l'engagement quotidien sans faille de l'équipe du SYDRO 71. Par son expertise et son sens du service public, elle accompagne les élus et les adhérents dans cette transition essentielle. Ensemble, nous avançons avec détermination afin d'aborder l'avenir avec confiance et responsabilité, pour que l'eau reste une force et jamais une contrainte pour notre territoire.

Jean-Jacques PRELY

Directeur du SYDRO 71

1 | LE SYDRO 71

a | Dates et chiffres clés

1991	Création d'un fonds pour le renouvellement, abondé par une subvention du Conseil général et une participation au mètre cube consommé.
1995	Création d'un Syndicat Mixte Départemental ouvert pour le gérer (SMD71), sous la Présidence de Auguste LAVENIR.
2013	Evolution du pacte statutaire : prise de la compétence Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable.
2017	Validation du Schéma Départemental des Interconnexions de Secours.
2020	Réalisation des 1 ^{ers} travaux d'interconnexion issus du Schéma Directeur Départemental
2023	Election de Isabelle LAGOUTTE, SIE de la Vallée du Sornin, à la Présidence du SYDRO 71.
2025	Démarrage de l'Etude départementale pour la Sécurisation de l'alimentation en eau potable

b | Compétences et missions exercées en 2025

1	COMPÉTENCE OBLIGATOIRE	• Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable
1	COMPÉTENCE OPTIONNELLE	• Fonds de renouvellement des réseaux d'eau potable
	MISSIONS FACULTATIVES	• Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre

c | Composition au 31/12/2025

20 COMMUNES + **21** SYNDICATS + **1** EPCIFP + **1** DÉPARTEMENT 71

ANOST
BERZE-LE-CHATEL
CHAROLLES
CHAUFFAILLES
CLUNY
CURGY
LA CHAPELLE –SOUS-UCHON
LA CLAYETTE
LA GRANDE VERRIERE
LOURNAND
MATOUR
MESVRES
MONTMELARD
MONTMORT
ROUSSILLON-EN-MORVAN
SAINT-LEGER-DU-BOIS
SAINT-PRIX-EN-MORVAN
SERCY
TOULON SUR ARROUX
UCHON

SIE DE BOURBINC-OUDRACHE
SMAEP DE CHALON SUD EST
SIE DE CHARBONNAT
SIE DE L'ARCONCE
SIE DE LA BASSE DHEUNE
SIE DE LA BRESSE NORD
SIE DE LA GOURGEOISE
SIE DE LA GUYE
SIE DE LA HAUTE GROSNE
SME DE LA PETITE GROSNE
SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE DOUBS
SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE
SIE REGION DE SENNECE LE GRAND
SIE DE LA VALLEE DU SORNIN
SIE DES BORDS DE LOIRE
SIE DU BRIONNAIS
SIE DU NORD DE MACON
SIVOM ARROUX BRACONNE
SIVOM DE CUSSY-EN-MORVAN
SME DE LA SEILLETTE
SME DU SUD OUEST DE CHALON

43 COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

COMPÉTENCE OBLIGATOIRE

Sécurisation
42 adhérents
dont

COMPÉTENCE OPTIONNELLE

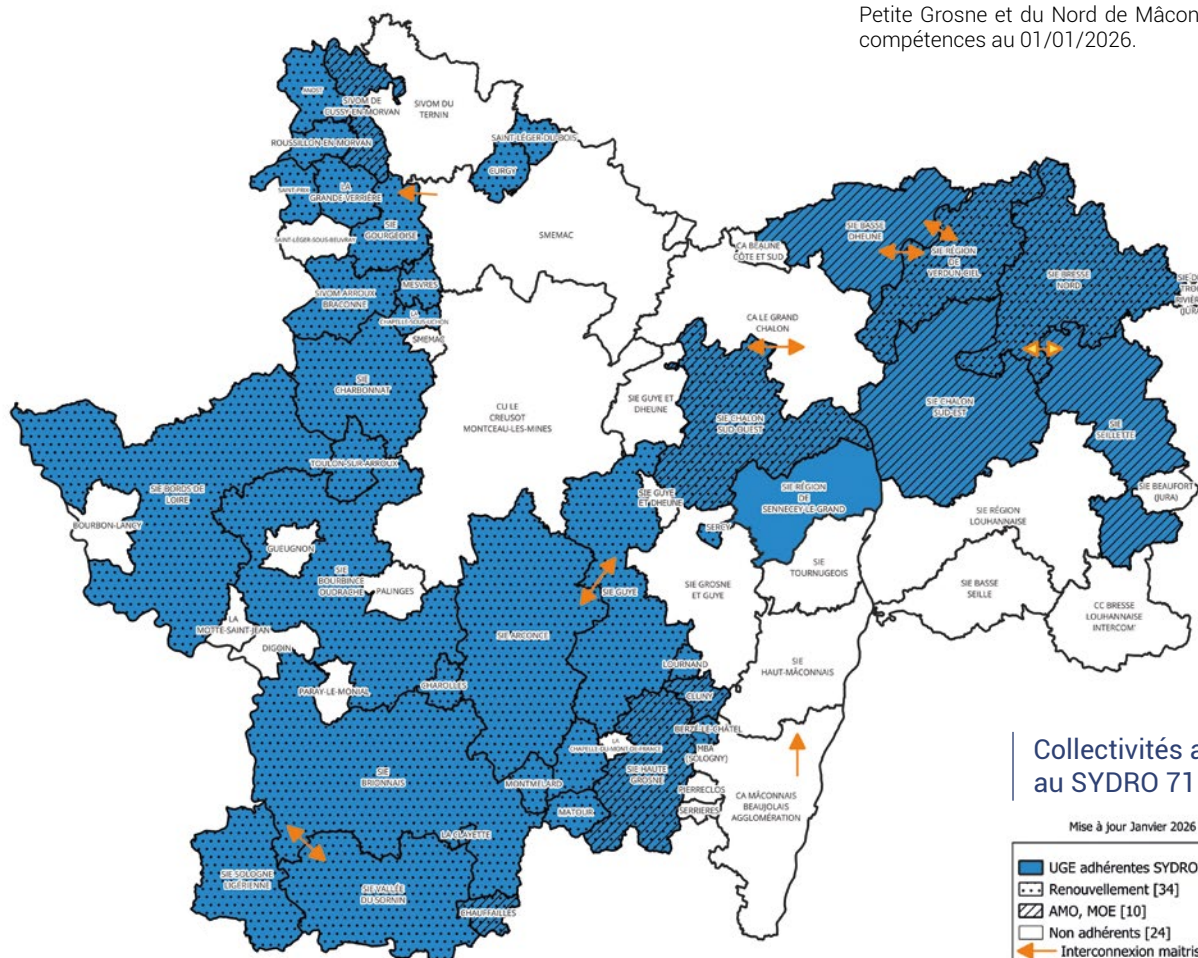
Fonds de renouvellement
37 adhérents

MISSION FACULTATIVE

AMO-MOE
12 adhérents

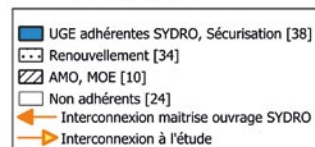
EPCIFP : Communauté d'Agglomération du Mâconnais Beaujolais (MBA) pour la commune de SOLOGNY

Les communes de Montmort et de Uchon rejoignent respectivement le SIE de Charbonnat et le SMEMAC au 01/01/2026. Les SME de la Petite Grosne et du Nord de Mâcon perdent leurs compétences au 01/01/2026.



Collectivités adhérentes
au SYDRO 71

Mise à jour Janvier 2026





2 | LE BUREAU ET LE COMITÉ SYNDICAL

a | Comité syndical au 31/12/2025

Le SYDRO 71 est administré par un Comité composé des délégués des personnes morales élus par leurs assemblées délibérantes :



3

DÉLÉGUÉS
TITULAIRES



3

DÉLÉGUÉS
SUPPLÉANTS

LES COLLECTIVITÉS
DISTRIBUTRICES
D'EAU



82

DÉLÉGUÉS
TITULAIRES

1 délégué titulaire et 1 suppléant
par tranche de 3 500 habitants
commencée avec un maximum
de 10 délégués par collectivité

b | Bureau syndical au 31/12/2025

composé de 15 membres : 1 président ou vice-président par arrondissement et 10 membres

1
PRÉSIDENTE

M^{me} Isabelle LAGOUTTE
Charolles – SIE de LA VALLEE DU SORNIN

4
VICE-PRÉSIDENTS

M^{me} Catherine AMIOT
Autun - Conseil départemental

M. Dominique JOBARD
Mâcon - SME de LA PETITE GROSNE

M. Joël MARTIN
Louhans - SIE BRESSE NORD

M. Michel LANGLOIS
Chalon - SME de CHALON SUD OUEST

10
MEMBRES

M. Jean-Marc CHEVALIER
Mâcon - SIE de LA HAUTE GROSNE

M. Michel COLOMBET
Chalon - SME de CHALON SUD OUEST

M. François DE GUELIS
Autun - SIE de la GOURGEOISE

M. Jean-Bernard DESCHAMPS
Charolles - SIE de L'ARCONCE

M. André DIGOIN
Autun - SIVOM ARROUX BRACONNE

M. Gérard DUBIEF
Chalon - SIE de la BASSE DHEUNE

M. Christian GUICHARD
Louhans - SME de LA SEILLETTE

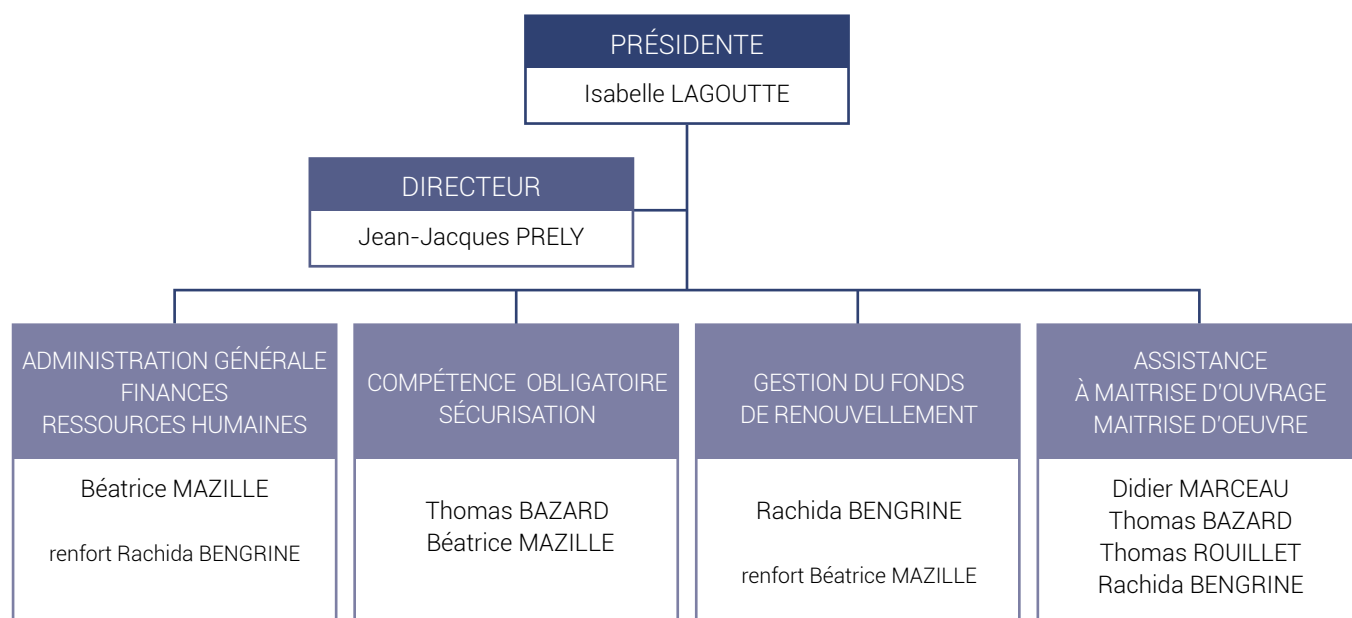
M. Haggai HES
Mâcon - CLUNY

M. Jean SIMONIN
Louhans - SME de LA SEILLETTE

M. Dominique VAIZAND
Charolles - SIE du BRIONNAIS

3 | RESSOURCES HUMAINES

➤ ORGANIGRAMME AU 31/12/2025



➤ RESSOURCES HUMAINES

La collectivité emploie des agents titulaires ou en CDI.
Au 31/12/2025, la filière technique compte 4 postes à temps complet (1 ingénieur, 2 techniciens et 1 adjoint technique) et la filière administrative 2 postes à temps complet (1 rédacteur et 1 adjoint administratif).

Budget Principal

012 = 235 757 € au 31 décembre 2025

- 1 poste d'ingénieur affecté à la direction
- 1 poste de rédacteur principal 1cl affecté à l'administration générale, finances et ressources humaines des 3 services.
- 1 poste de technicien principal 2 cl affecté à la Sécurisation et aux missions AMO-MOE.
- 1 poste d'adjoint principal 1 cl affecté à la gestion du fonds de renouvellement.

Budget AMO-MOE

012 = 101 171 € au 31 décembre 2025

- 1 technicien principal 1cl.
- 1 adjoint technique.

➤ FORMATIONS DES AGENTS

- Travail en hauteur et port des EPI antichute - Port du harnais
7 heures - 4 agents
ABSKILL
- L'intelligence artificielle et la commande publique : enjeux, opportunités, risques et retour d'expérience
2 heures le 28/01/2025 - 1 agent
CNFPT
- Formation préparatoire et examen AIPR - Concepteur
7 heures le 26/03/2025 - 1 agent
VERITAS
- La programmation pluriannuelle et la gestion des autorisations de programme/crédits de paiement
18 heures - 3 jours - 1 agent
CNFPT
- Formation d'intégration catégorie C
30 heures - 1 agent

4 | LES COMPTES FINANCIERS 2025

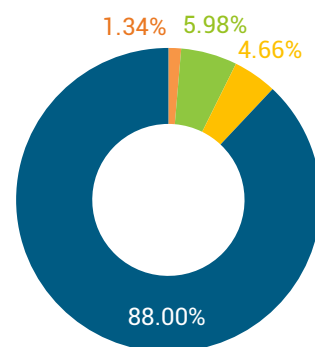
a | Budget principal :

Soumis à l'instruction comptable M57, ce budget est destiné au suivi comptable et financier de l'administration générale. Il intègre les aides financières attribuées par le Fonds de renouvellement.

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépenses et recettes :

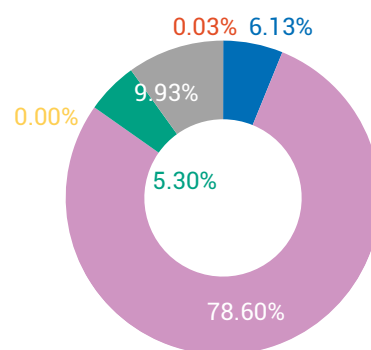
> DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
011	Charges à caractère général	52 998,46 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	235 757,10 €
65	Autres charges de gestion courante	184 419,03 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 471 494,34 €
TOTAL DÉPENSES		3 944 668,93 €



> RECETTES DE FONCTIONNEMENT

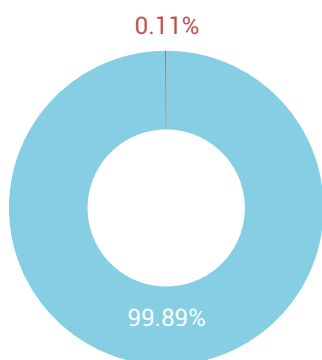
CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
013	Atténuations de charges	1 261,00 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	250 806,00 €
74	Dotations et participations	3 216 734,94 €
75	Autres produits de gestion courante	216 971,86 €
77	Produits spécifiques	87,49 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	406 465,73 €
TOTAL RECETTES		4 092 327,02 €



Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépenses et recettes :

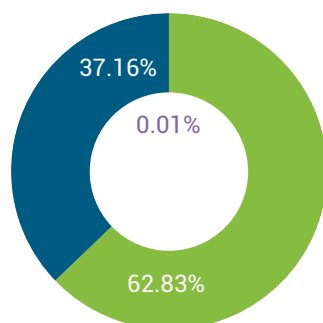
> DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
204	Subventions d'équipement versées	3 498 366,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 701,80 €
TOTAL DÉPENSES		3 502 067,80 €



> RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
10	Dotations, fonds divers et réserves	905,66 €
001	Excédent d'investissement reporté	5 870 068,85 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 471 494,34 €
TOTAL RECETTES		9 342 468,85 €



> VOLUMÉTRIE 2025

Nombre de mandats	Nombre de titres	Nombre de flux PES	Nombre de PJ	Volume PJ
278	100	80	829	133.14 Mo

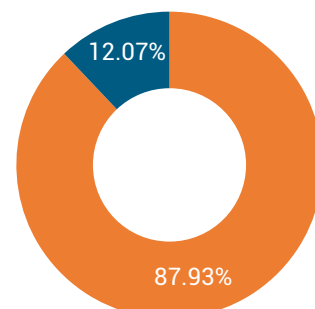
b | Budget annexe sécurisation

Créé par délibération CS 26/2014 du 11/12/2014 conformément aux préconisations de la préfecture, ce budget est destiné au suivi comptable et financier de la compétence "SECURISATION" à compter du 01/01/2015. Soumis à l'instruction comptable M57, il est assujéti à la TVA.

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépenses et recettes :

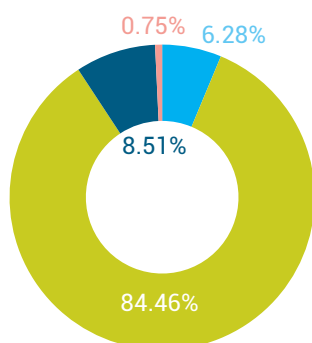
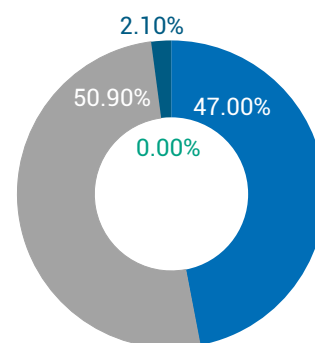
> DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
011	Charges à caractère général	158 417,78 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 735,72 €
TOTAL DÉPENSES		180 153,50 €



> RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	334 874,68 €
75	Autres produits de gestion courante	1,01 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	362 706,34 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 937,28 €
TOTAL RECETTES		712 519,31 €



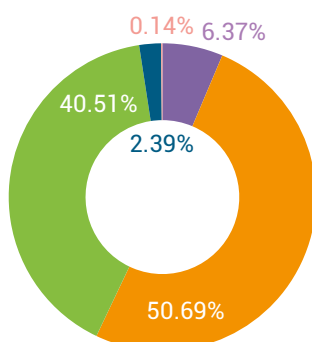
Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépenses et recettes :

> DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
20	Immobilisations incorporelles	11 030,96 €
23	Immobilisations en cours	148 260,09 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 937,28 €
041	Opérations patrimoniales	1 311,35 €
TOTAL DÉPENSES		175 539,68 €

> RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 517,50 €
13	Subventions d'investissement reçues	481 851,78 €
001	Excédent d'investissement reporté	385 101,49 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 735,72 €
041	Opérations patrimoniales	1 311,35 €
TOTAL RECETTES		950 517,84 €



> VOLUMÉTRIE 2025

Nombre de mandats	Nombre de titres	Nombre de flux PES	Nombre de PJ	Volume PJ
15	65	34	187	37.22 Mo

c | Budget annexe AMO-MOE

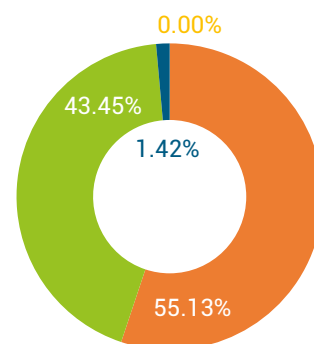
A compter du 1^{er} janvier 2014, il est créé un budget annexe (M57), pour les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre (AMO/MOE).



Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépenses et recettes :

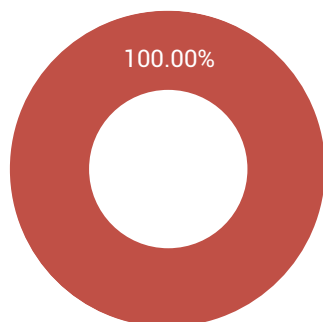
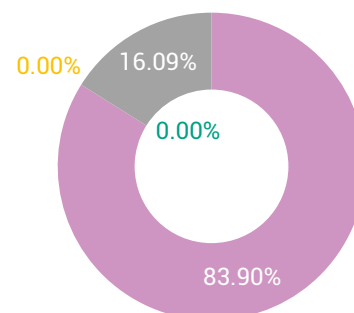
> DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
011	Charges à caractère général	128 364,33 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	101 171,37 €
65	Autres charges de gestion courante	1,80 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 303,55 €
TOTAL DÉPENSES		232 841,05 €



> RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
74	Dotations et participations	215 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1,69 €
77	Produits spécifiques	7,40 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	41 243,02 €
TOTAL RECETTES		256 252,11 €



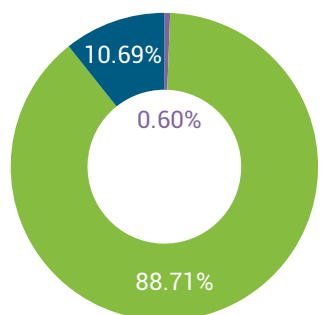
Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépenses et recettes :

> DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
21	Immobilisations corporelles	1 828,80 €
TOTAL DÉPENSES		1 828,80 €

> RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
10	Dotations, fonds divers et réserves	185,53 €
001	Excédent d'investissement reporté	27 419,22 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 303,55 €
TOTAL RECETTES		30 908,30 €



> VOLUMÉTRIE 2025

Nombre de mandats	Nombre de titres	Nombre de flux PES	Nombre de PJ	Volume PJ
184	22	59	439	64.54 Mo



5 | LES ACTES ADMINISTRATIFS

- a | Comité syndical
- > le **16 février** à **DRACY LE FORT**
 - > le **26 juin** à **PRISSÉ**
 - > le **22 décembre** à **MÂCON**

Décisions

CS202501	ELECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU SYNDICAL
CS202502	DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DES ÉLUS AU CNAS
CS202503	ADOPTION DES CFU 2024 BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES
CS202504	AFFECTATIONS RESULTATS 2024 BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES
CS202505	BP PRINCIPAL 2025
CS202506	BA SECURISATION 2025
CS202507	BA AMO-MOE 2025
CS202508	Fds RENOUELEMENT 2025 PROGRAMME FINANCIER
CS202509	CONC MAD ET VE_INTERCO SMENM_MBA
CS202510	RETRAIT CS202422 ET RFONTE RI
CS202511	AUTORISATION DDE SUBVENTIONS SHEMA DIRECTEUR SECURISATION AEP
CS202512	RAPPORT D'ACTIVITE 2024
CS202513	RETRAIT DU SME DE LA PETITE GROSNE
CS202514	RETRAIT DU SME DU NORD DE MACON
CS202515	RETRAIT DE LA COMMUNE DE MONTMORT
CS232516	RETRAIT DE LA COMMUNE DE UCHON
CS202517	DOB 2026
CS202518	SECURISATION 2026 - CONTRIBUTION
CS202519	FDS RENOUELEMENT 2026 : CONTRIBUTION
CS202519bis	PLAFONDS FDS RENOUELEMENT 2026
CS202520	AMO MOE 2026 : PARTICIPATIONS
CS202521	REVISION DU PLAN D'AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS RENOUELEMENT
CS202522	ECRITURE COMPTABLES ENTRE BUDGETS 2025
CS202523	CONVENTION MAD INTERCO GOURGEOISE SMEMAC
CS202524	CONVENTION MAD INTERCO ARCONCE GUYE
CS202525	CONVENTION MAD INTERCO SMECSO CAGC
CS202526	ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES 2026 2029

- b | Bureau syndical
- > le **18 février**
 - > le **17 juin**
 - > le **09 décembre**

Décisions

BS202501	Fds RENOUELEMENT 2023 - PROROGATIONS DELAIS AIDES FINANCIERES
BS202502	Fds RENOUELEMENT 2022 et 2024 - PROROGATIONS DELAIS AIDES FINANCIERES

6 | LA COMPÉTENCE SÉCURISATION

Le SYDRO 71 a pour objet la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable des collectivités adhérentes.

De par cette compétence socle, il assure la sécurité de l'alimentation en eau potable des collectivités distributrices membres en cas de défaillance de leur propre ressource par :

- La réalisation sous sa maîtrise d'ouvrage des travaux d'interconnexion de secours,
- L'approvisionnement dans certains cas extrêmes par camions citernes ou par livraison d'eau en bouteille.

a | Données financières : montant de la contribution, financement

La contribution sécurisation est fixée l'année N pour l'année N+1. Il s'agit d'un tarif au m³ facturé auprès des abonnés. Elle permet de financer le schéma directeur départemental de sécurisation initial et actualisation et est adaptée aux objectifs de travaux retenus par le SYDRO 71.

Lors de l'assemblée du 17 décembre 2024, il a été décidé de maintenir à 0.033 €/m³ le montant de cette contribution pour 2025.

0.033 €/m³

Montant de la contribution
fixée pour l'année 2025

b | Schéma directeur de sécurisation de l'alimentation en eau potable

Une actualisation du Schéma Directeur Départemental de Sécurisation AEP a été initiée en 2025. À la suite d'une première procédure interrompue pour insuffisance de concurrence, la consultation a été relancée en début d'année. Après analyse des offres et négociation, le groupement ALTEREO/CPGF a été retenu. L'exécution de l'étude a démarrée en juillet 2025.

L'étude se décomposera en 4 phases :

- Phase 1 : Collecte de données - état des lieux
- Phase 2 : Diagnostic et évaluation prospective,
- Phase 3 : Propositions d'améliorations,
- Phase 4 : Schéma directeur.

En 2025, le groupement a réalisé en grande partie la phase 1. Des rencontres avec les exploitants, les collectivités gestionnaires de l'eau potable de Saône et Loire et sur les territoires situés en limite avec le département ont débuté fin 2025. L'étude se poursuivra sur 2026. A noter que la phase 3 comprendra une partie importante de réunions de concertation avec toutes les collectivités, ce qui pourrait allonger le délai en fonction de leurs modalités d'organisation. La fin de l'étude est attendue pour début 2027.

c | Travaux réalisés

1. Interconnexion SME du Sud-Ouest de Chalon/CA Grand Chalon afin de sécuriser le Pôle médical de Dracy le Fort

Le projet concerne principalement la création d'une canalisation d'interconnexion et ses équipements hydrauliques associés afin d'assurer une alimentation de secours en eau potable du Syndicat Mixte de Chalon Sud-Ouest (SMECSO) au niveau de la commune de Dracy-le-Fort depuis le réseau de la commune de Châtenoy-le-Royal appartenant au périmètre géré en régie par la communauté d'agglomération du Grand Chalon.

Cette interconnexion est particulièrement importante pour le Syndicat mais également pour la CA Grand Chalon dans la mesure où elle permettra de sécuriser le Pôle Médical de Dracy le Fort (clinique orthopédique, unité médico-psychiatrique, centre de suites de soins, ...).

Les travaux ont été réalisés sur 2024 et ont été définitivement réceptionnés le 28 février 2025.

d | Études pré-opérationnelles réalisées

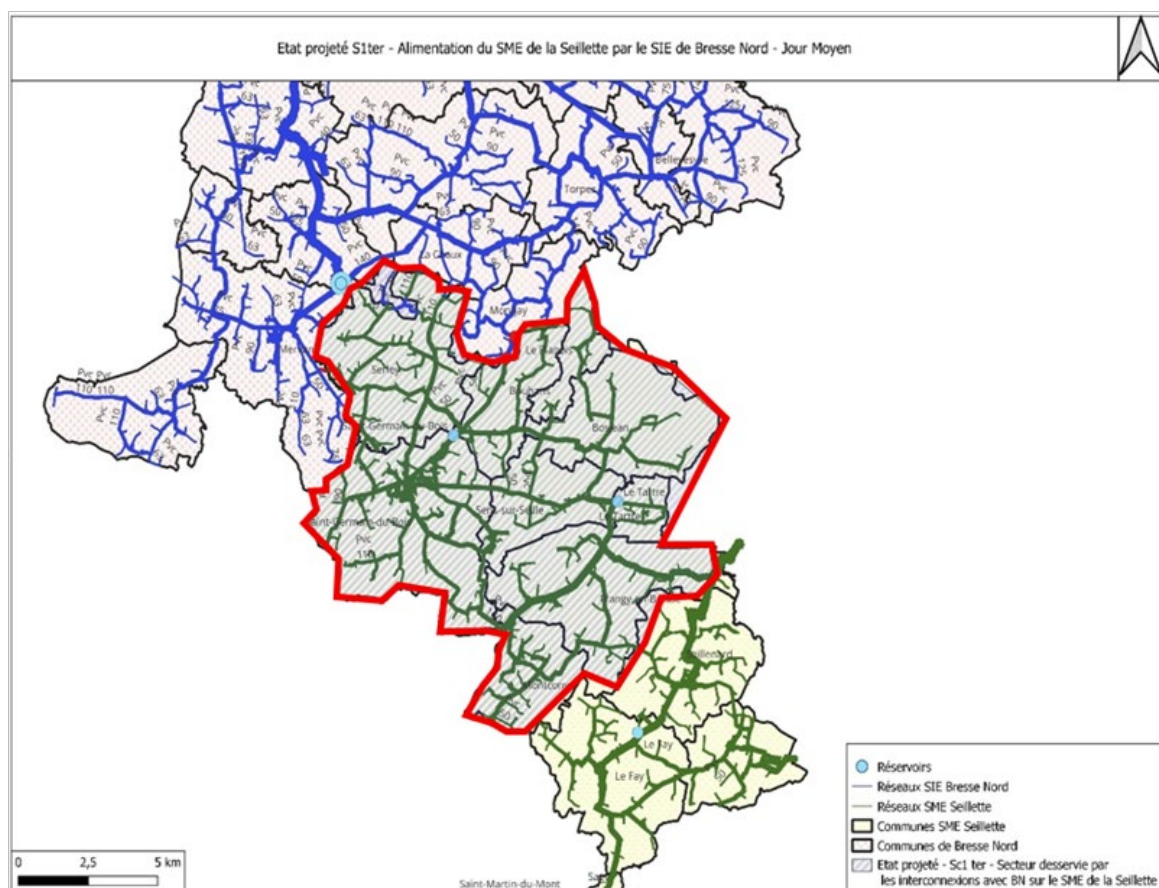
1. Interconnexion SIE de Bresse Nord et SME de la Seillette

Le renforcement de l'interconnexion entre le SIE de Bresse Nord et le SME de la Seillette fait partie du programme de travaux du Schéma Directeur Départemental des Interconnexions de 2017.

Le SYDRO 71 a réalisé en 2025 une étude hydraulique afin de choisir une solution pour le renforcement de l'interconnexion entre ces deux syndicats. L'étude s'est appuyée sur les modèles hydrauliques construits par les exploitants dans le cadre des contrats de DSP.

La solution retenue permettra de secourir sur le SIE de Bresse Nord principalement les communes de Mervans, Montjay, Torpes et Bellevivre. Elle permettra sur le SME de la Seillette de secourir la moitié nord du Syndicat (secteur de Saint Germain du Bois).

Le SYDRO 71 réalisera en 2026 les études d'avant-projet, de projet et la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux. L'exécution est envisagée en 2027, elle sera coordonnée avec des opérations de renouvellement de réseaux par le SIE de Bresse Nord et le SME de la Seillette.



Secteur maximum sécurisé sur le SME de la Seillette

L'étude hydraulique a été présentée aux deux syndicats concernés le 13 novembre 2025 et à SAUR, l'exploitant des deux services, le 17 décembre. Cette proposition a été accueillie favorablement par tous.

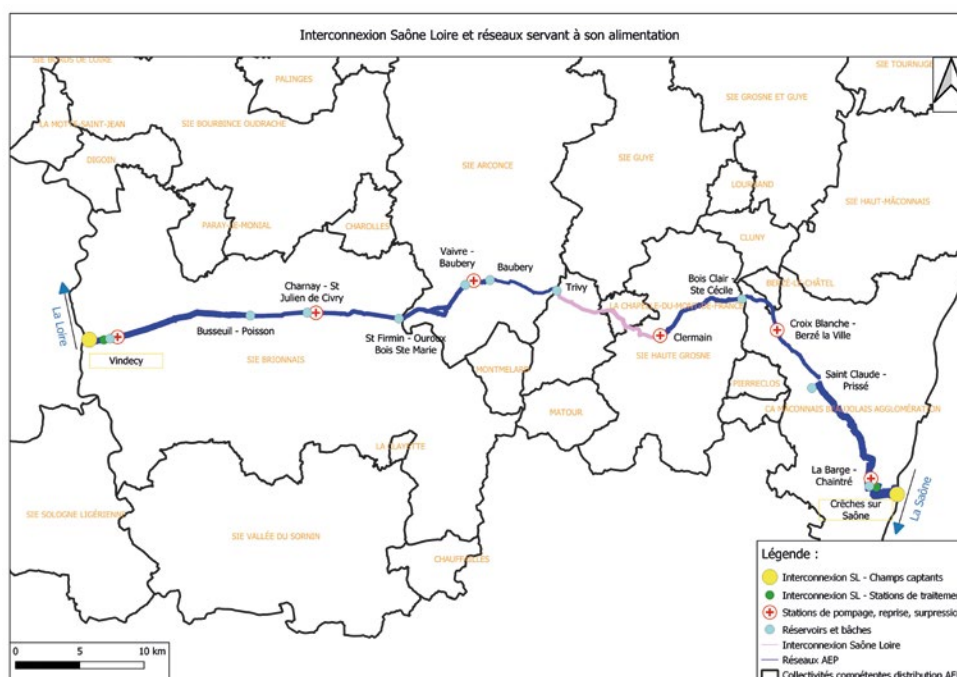
2. Interconnexion Saône-Loire

Le SYDRO 71 a réalisé en 2025 une synthèse des informations disponibles sur l'interconnexion Saône-Loire pour pouvoir mieux appréhender les blocages et permettre à terme les échanges d'eau dans les deux sens.

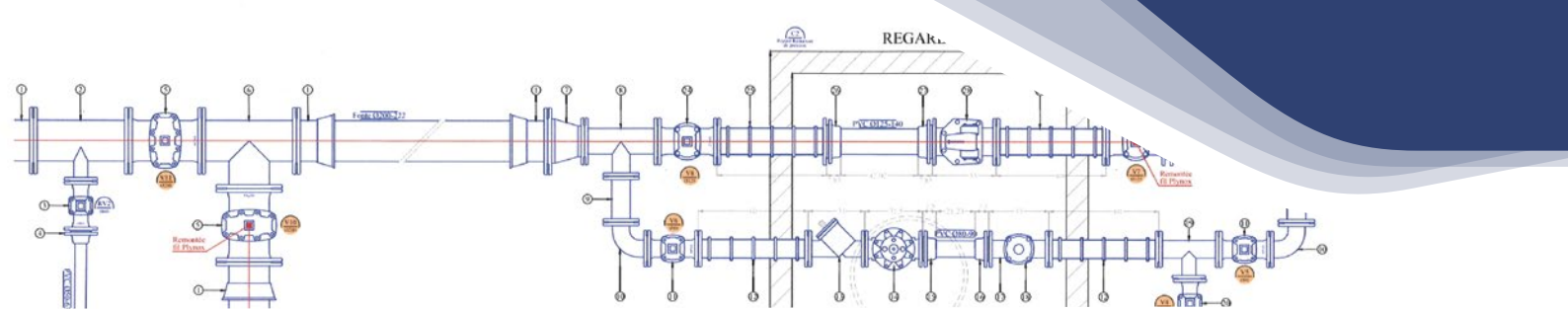
Une réunion a été organisée le 2 octobre 2025 par le SYDRO 71 et le SIE de la Haute Grosne, en présence de SOGEDO, nouveau délégataire du SIE de la Haute Grosne, et de SAUR, alors exploitant du réseau du Charollais. Cette rencontre avait notamment pour objet les échanges d'eau permanents entre les deux syndicats.

Depuis le 1er janvier 2026, le SME de la Petite Grosne et le syndicat de production Saône-Grosne ont été intégrés à Mâconnais Beaujolais Agglomération. Par ailleurs, la délégation de service public du SIE du Brionnais et du SAE du Charollais a changé d'exploitant : VEOLIA a succédé à SAUR à compter du 1er janvier 2026.

Le schéma directeur départemental de sécurisation de l'alimentation en eau potable listera en cours d'année 2026 les difficultés existantes et esquissera les premières solutions. Un groupe de travail entre les différents maîtres d'ouvrages le long de ce réseau sera réactivé en 2026 pour permettre les échanges entre les collectivités et les exploitants des différents tronçons.



Station d'interconnexion de Clermain,
permettant de faire remonter l'eau issue de la Saône vers le Charollais



7 | LE FONDS DE RENOUVELLEMENT

a | Objectifs

- Préserver la valeur du patrimoine des collectivités adhérentes en participant au financement des travaux de renouvellement,
- Assurer solidairement les besoins présents et futurs en matière de renouvellement des réseaux d'eau par une mutualisation des coûts,
- Assurer une bonne préservation de la qualité de l'eau potable,
- Garantir la qualité du service rendu à l'usager.

b | Fonctionnement

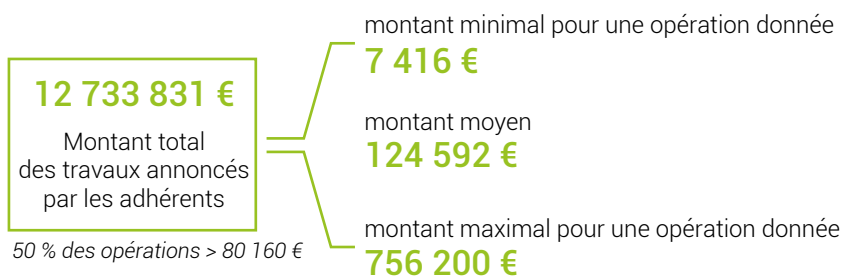
Les projets doivent être déposés auprès du SYDRO 71 pour le 15 octobre de l'année N-1.

Ils font l'objet d'un examen technique pour vérifier leur éligibilité aux règles définies dans le règlement intérieur et les statuts.

c | Volume de travaux 2025 et caractéristiques des réseaux renouvelés

103 OPERATIONS CONCERNEES

47 ARRÊTÉS ATTRIBUTIFS D'AIDES FINANCIÈRES délivrés

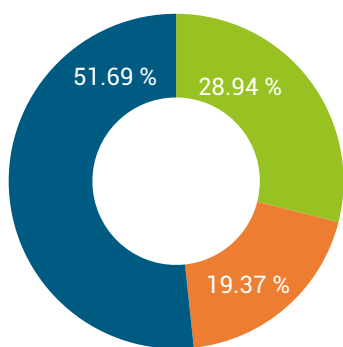


Caractéristiques des réseaux renouvelés par les adhérents

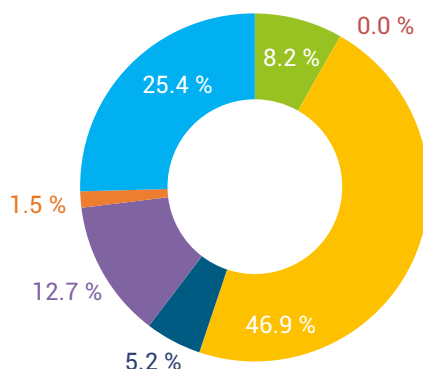
Linéaire total renouvelé	59 969 ml
Branchements repris	846 u
Montant total des travaux	12 583 831 €
prix moyen du ml	210 €/ml
Taux annuel de renouvellement moyen calculé sur les collectivités ayant déposé une demande	1.03 %
Age moyen conduite renouvelée	61.3 ans



Conduites projetées par nature

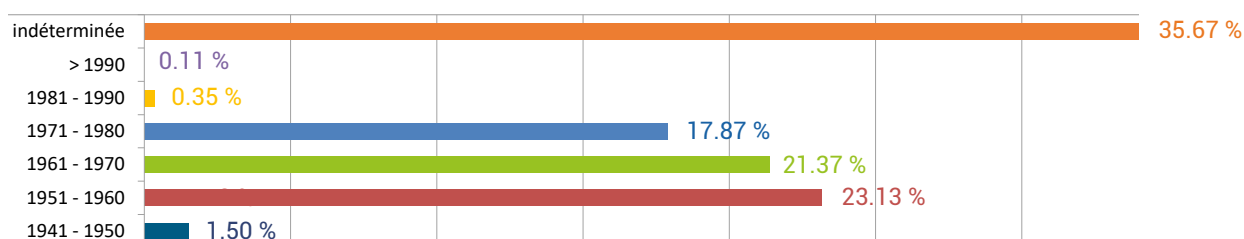


Réseaux remplacés par nature



Programmation 2025

Classe d'âge des réseaux renouvelés



d | Financement

> MONTANT TOTAL PRÉVISIONNEL DES SUBVENTIONS INDIVIDUALISÉ **5 527 265 €**

Fonds Propres SYDRO 71 : 4 180 517 € dont participation des adhérents de 0.41 €/m³ facturé

> Aide financière du **Conseil départemental 71 471 990 €** (appel à projets)

Enveloppe financière des Agences de l'eau :

- Aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse sur le zonage France Ruralité Revitalisation 2025 (FRR) du 12^{ème} programme,
- Aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse sur le zonage Revitalisation Rurale (ZRR 2025),
- Aides ponctuelles Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour le renouvellement des conduites d'eau potable relarguant du CVM via le 12^{ème} programme.

> Maintien du taux d'aide de base de 42,5 %

e | Suivi administratif et financier

> MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS VERSÉES : **3 498 366 €**

53 MANDATS (14 acomptes + 39 soldes)

> PROROGATION DU DÉLAI DE VALIDITÉ SUBVENTIONS :

2022 > 1 COLLECTIVITÉ CONCERNÉE

2023 > 7 COLLECTIVITÉS CONCERNÉES

2024 > 1 COLLECTIVITÉ CONCERNÉE

8 | LES MISSIONS AMO-MOE

Ces missions sont exécutées par les services du SYDRO 71.

Dans le cadre d'une convention signée avec le Conseil départemental de Saône-et-Loire, le SYDRO 71 peut solliciter l'appui technique des services du Département..

L'appui méthodologique (AMO) peut comprendre :

- Des conseils techniques et administratifs d'ordre général,
- L'établissement de programmes d'opérations, (définition des besoins, recensement des contraintes, approche de l'enveloppe financière et du planning prévisionnel),
- L'assistance pour la passation de marchés de maîtrise d'œuvre et leur suivi,
- L'assistance pour la réalisation d'études (dossier de consultation, passation de marché, suivi technique, administratif et financier ...),
- L'assistance pour le choix du mode de gestion et les procédures de délégation de leur service d'eau potable ou pour passer des marchés de prestations,
- L'assistance pour le suivi de la gestion de service délégué ou de régie (suivi physique des infrastructures, élaboration du rapport annuel sur le prix et la qualité du service, établissement éventuel d'un rapport d'expertise sur la gestion du service, assistance à la passation de conventions ou avenants aux contrats en cours).

L'appui technique (MOE) peut comprendre :

- La réalisation des études de faisabilité des projets de travaux,
- L'établissement des avant-projets et éventuellement des projets de travaux,
- L'assistance pour la passation des marchés de travaux (analyse technique des offres, assistance à la mise au point des marchés),
- Le visa des documents d'exécution établis par les entreprises de travaux,
- La direction de l'exécution des travaux jusqu'aux opérations de réception, des ouvrages par la collectivité maître d'ouvrage,
- La constitution des dossiers des ouvrages exécutés.

Au 31 décembre 2025, 12 collectivités bénéficient des missions AMO-MOE :

- | | |
|---------------------------------|--|
| ➤ le SIE BASSE DHEUNE | ➤ le SME de LA PETITE GROSNE |
| ➤ le SIVOM de CUSSY EN MORVAN | ➤ le SIE de la HAUTE GROSNE |
| ➤ le SME de LA SEILLETTE | ➤ le SIE de la Région de VERDUN sur LE DOUBS |
| ➤ la commune de CLUNY | |
| ➤ le SME du NORD de MACON | |
| ➤ le SIE de BRESSE NORD | |
| ➤ le SME du SUD-OUEST DE CHALON | |
| ➤ le SMAEP DE CHALON SUD EST | |
| ➤ la commune de CHAUFFAILLES | |

A noter que le SME de LA PETITE GROSNE et le SME du NORD de MACON ne sont plus compétents au 1^{er} janvier 2026. Les compétences relatives à l'eau potable sont reprises par les communes membres et par Mâconnais Beaujolais Agglomération à cette date. Les missions AMO ne seront plus réalisées sur les territoires concernés.





a | Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

a.1 | Procédures de délégation de service public

Le SYDRO 71, à travers la mission d'AMO, assiste les collectivités dans la préparation des procédures de DSP et/ou prestation de service, l'élaboration des délibérations et rapports aux assemblées délibérantes, l'établissement des dossiers de consultation, l'établissement et la publication des avis de concession, la sélection des candidatures, la réalisation des visites d'ouvrages avec les candidats, l'analyse des offres, l'assistance dans la négociation avec les soumissionnaires, le rejet des candidats évincés et la notification au candidat retenu, les avis d'attribution, le montage des dossiers pour transmission au contrôle de légalité.

Le SIE de la Haute Grosne a bénéficié de l'assistance du SYDRO 71 dans le cadre de la procédure de renouvellement de son contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service d'eau potable. Avec l'appui du Département 71, le SYDRO 71 a participé au 2 CDSP ainsi qu'au comité syndical actant le choix du délégataire pour le syndicat. Cette procédure ayant engendré un changement de délégataire, la présence du SYDRO 71 a été poursuivie au-delà de la procédure afin d'accompagner le syndicat et l'entreprise retenue dans le cadre de la mise en place de ce nouveau contrat.

Le SIVOM de Cussy-en-Morvan a bénéficié de l'accompagnement du SYDRO 71 dans le cadre de la procédure de renouvellement de son contrat de prestation de services relatif à l'exploitation du service d'eau potable.

a.2 | Gestion du Service Public/suivi de contrats

Le SYDRO 71 a réalisé différentes prestations pour les adhérents :

- Suivi des obligations contractuelles des délégataires notamment à l'occasion de la remise des rapports annuels : objectifs de rendement, obligations de renouvellement des compteurs et branchements, suivi des programmes prévisionnels de renouvellement du patrimoine, autres indicateurs techniques...
- Réunions de suivi avec les autorités concédantes et les délégataires des travaux et prestations prévus dans les contrats de délégation/prestation de service :
 - 1 réunion à la suite de la mise en place du nouveau délégataire au SIE Haute-Grosne, rédaction de proposition de courriers au délégataire sortant.
 - 2 réunions de suivi de la prestation de services de Cluny.
- Analyse des études et prestations réalisées par les délégataires dans le cadre des obligations contractuelles.
- Vérification des calculs d'indexations des tarifs de rémunération des délégataires/prestataires prévus dans les contrats de délégation/prestation de service.
- Validation de la facturation pour la rémunération du délégataire (régie intéressée du SME de La Petite Grosne).
- Vérification des montants de reversement de la part collectivité.



a.3 | Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

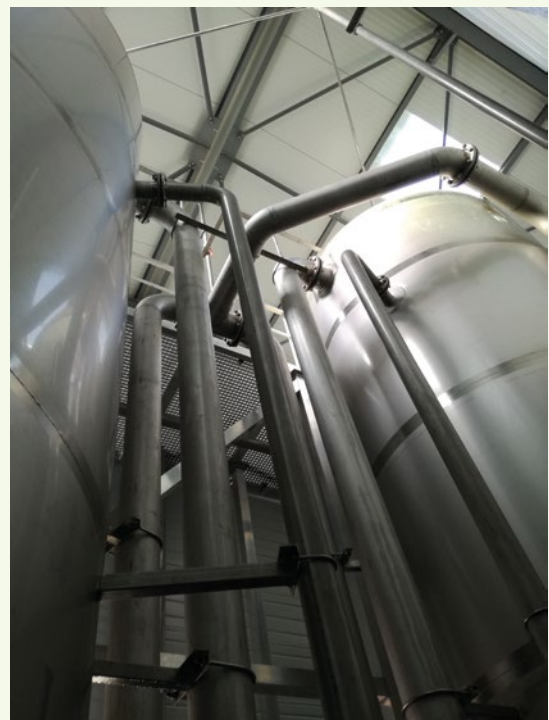
Élaboration de 11 rapports au titre de l'exercice 2024 (RPQS). Ils ont été transmis au Conseil départemental pour alimenter l'Observatoire de l'Eau.



a.4 | Visites d'installations

Ont été réalisées plusieurs visites d'installations notamment :

- visite d'ouvrages du SIE de la Basse Dheune dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable.
- visite d'ouvrages du SME de la Seillette dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable.
- visite d'ouvrages du SIE de Bresse Nord dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable.
- visite d'ouvrages du SME de Chalon Sud-Est dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable.
- visite d'ouvrages de la commune de Chauffailles dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable.
- visites des ouvrages du SIE de la Haute Grosne dans le cadre de la procédure puis lors du changement de délégataire du syndicat.



Station de traitement de Frangy-en-Bresse
Filtres à charbon actif (SME de la Seillette)



Puits de Lays sur le Doubs
(SIE de Bresse Nord)

a.5 | Marchés de maîtrise d'œuvre

7 marchés de maîtrise d'œuvre ont été suivis :

- SME du Nord de Mâcon (travaux de renouvellement/extension de réseau, travaux de réhabilitation d'un réservoir, travaux de réhabilitation d'un puits)
- SME de la Petite Grosne (travaux de renouvellement/extension de réseau, travaux de construction d'un réservoir)
- SME de la Seillette (travaux de réhabilitation des réservoirs)
- SIE de la Région de Verdun sur le Doubs (travaux de réhabilitation de 2 réservoirs).

Ce sont :

- 9 bons de commande qui ont été établis pour l'élaboration des avant-projets de travaux (élaboration du programme annuel de travaux) ou pour la réalisation des missions de maîtrise d'œuvre des travaux (renouvellement, extensions, aménagement d'ouvrages),
- 14 ordres de service et 30 certificats de paiement qui ont été établis après vérification des prestations et décomptes fournis.

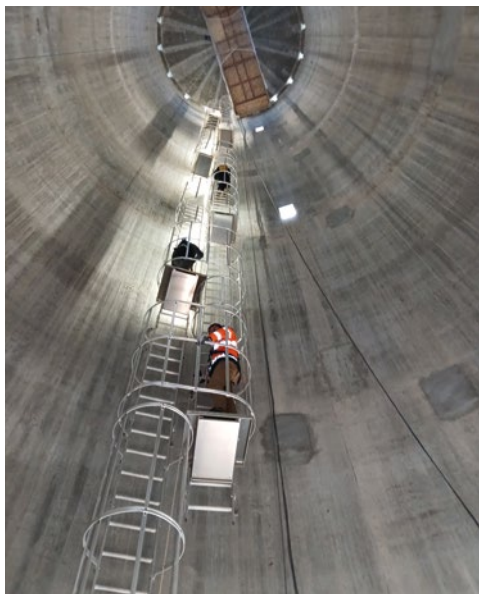
Malgré le retrait du SME de la Petite Grosne du SYDRO 71, effectif à la fin de l'année 2025, le SYDRO 71 a conduit la procédure de consultation visant à attribuer un nouveau marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux sur les réseaux à compter de 2026. Cette démarche avait pour objectif d'assurer la continuité des projets engagés sur le territoire concerné.

a.6 | Marchés de prestation de service

- Assistance à l'élaboration d'un schéma directeur en eau potable comprenant une démarche de gestion patrimoniale et un diagnostic territorial d'accès à l'eau potable sur le SIE de la Basse Dheune.
- Assistance à l'élaboration d'un schéma directeur en eau potable comprenant une démarche de gestion patrimoniale, un PGSSE et un diagnostic territorial d'accès à l'eau potable sur :
 - le SIE de Bresse Nord,
 - le SIE de la Région de Verdun-Ciel,
 - le SME de la Seillette,
 - le SME de Chalon Sud-Est.
- Assistance à l'élaboration d'un schéma directeur en eau potable comprenant une démarche de gestion patrimoniale sur la commune de Chauffailles.
- Le SYDRO 71 a assisté les collectivités concernées pour l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises, la publication du marché, l'analyse des offres et le choix des entreprises, le mémoire technique pour les demandes de subventions, le début de l'exécution des prestations.
L'assistance du SYDRO 71 se poursuit en 2026 avec le suivi de l'exécution des prestations.
 - Une consultation a été lancée fin 2025 pour la rédaction d'un dossier de demande de dérogation temporaire aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour le syndicat de la Région de Verdun-Ciel. Le marché a été attribué début 2026.

a.7 | Autres prestations AMO

- Assistance au SME de la Seillette dans le cadre des travaux de réhabilitation de 4 réservoirs sur tour :
 - Suivi du marché de maîtrise d'œuvre (notamment éléments de mission VISA, DET, AOR sur Le Fay et éléments de mission VISA, DET sur Le Tartre),
 - Etablissement et suivi des dossiers de demande de subventions auprès du Conseil départemental,
 - Suivi de la proposition de travaux pour la continuité du service.



Réhabilitation du réservoir du Tartre (SME de la Seillette)

- Assistance au SIE de la Région de Verdun sur le Doubs dans le cadre des travaux de réhabilitation de 2 réservoirs sur tour :
 - Suivi du marché de maîtrise d'œuvre (notamment éléments de missions VISA, DET sur Navilly et Allériot),
 - Etablissement et suivi des dossiers de demande de subventions auprès du Conseil départemental.
- Assistance au SME du Nord de Mâcon dans le cadre des travaux de réhabilitation de cuves de réservoirs semi-enterrés :
 - Suivi du marché de maîtrise d'œuvre (notamment éléments de mission DET, AOR).
- Assistance au SIE de la Haute Grosne dans le cadre d'étude de diagnostics génie-civil détaillés de 2 réservoirs (4 cuves) semi-enterrés :
 - Dossier de consultation, analyse des offres, suivi de l'exécution.
- Assistance au SME du Nord de Mâcon dans le cadre des travaux de réhabilitation du puits de la Salle :
 - Suivi de l'exécution du marché de maîtrise d'œuvre (PRO, ACT, VISA, début DET).
- Assistance au montage de dossiers de demande de subventions de travaux / études.

a.8 | Comités syndicaux et réunions de Bureau

Le SYDRO 71 a participé à l'ensemble des assemblées générales, réunions de bureau et conseils municipaux auxquels il a été convié, soit un total de 26 réunions au cours de l'année.

Cette participation s'est accompagnée d'une implication active, se traduisant par la préparation et la présentation de supports adaptés aux sujets examinés, en particulier pour les dossiers présentant des enjeux importants pour les collectivités concernées.



b | Maîtrise d'oeuvre (MOE)

b.1 | Avant projets

9 avant-projets de programmes annuels de travaux portant sur 44 opérations ont été établis.

L'ensemble de ces travaux représente un linéaire de plus de 24,5 km pour un montant total d'environ 5,8 millions d'euros hors taxes.

Collectivité	Montant du programme de travaux	Nombre d'opérations	Linéaire canalisations
SIVOM Cussy	111 000 € HT	1	510 MI
SME Seillette	143 500 € HT	2	880 MI
SIE Région de Verdun	565 000 € HT	5	2 030 MI
SMAEP Chalon Sud-Est	1 050 000 € HT	7	3 790 MI
SIE Bresse Nord	1 350 000 € HT	8	5 940 MI
SIE Basse Dheune	560 000 € HT	5	2 095 MI
SIE Haute Grosne	660 000 € HT	3	3 015 MI
Commune de Cluny	215 000 € HT	3	880 MI
SME de Chalon Sud Ouest	1 160 000 € HT	10	5 395 MI
TOTAL	5 814 500 € HT	44	24 535 MI

D'autres projets d'extension ou de renouvellement ont également fait l'objet d'une étude et d'un chiffrage en cours d'année.

b.2 | Marchés de travaux

3 consultations ont été menées en 2025 pour :

- Le SIVOM de Cussy-en-Morvan : accord cadre à bons de commande d'un an reconductible 3 fois. Pas de montant minimum et montant maxi de 175 000 € HT/an notifié en 2025 à l'entreprise H2EAUX basée à Etang-sur-Arroux.
- Le SIE de Bresse Nord : accord cadre à bon de commande d'1 an reconductible 3 fois avec un montant mini de 300 000 € HT et maxi de 1 200 000 € HT/an (1 200 000 € HT à 4 800 000 € HT en cumul sur les 4 ans), notifié en 2025 à l'entreprise GUINOT TP basée à MONTCHANIN.
- Le SIE de la région de Verdun-Ciel : lancement de la consultation pour un marché accord-cadre à bons de commande d'1 an reconductible 3 fois montant mini de 350 000 € HT et maxi de 900 000 € HT/an (1 400 000 € HT à 3 600 000 € HT en cumul sur les 4 ans).

La mission réalisée par le SYDRO 71 comportait : la rédaction du dossier de consultation, l'avis d'appel à concurrence, l'analyse des offres, la rédaction du PV d'ouverture et d'analyse des offres, le rapport de présentation de la procédure, le montage du dossier pour le contrôle de légalité. Le SYDRO 71 a également assisté les syndicats dans la publication sur profil acheteur, dans la notification des rejets et la notification du marché à l'entreprise attributaire.



b.3 | Travaux réalisés

Le tableau ci-dessous synthétise les prestations réalisées par le SYDRO 71 pour le suivi technique, administratif et financier dans l'exécution des travaux.

Collectivité	Montant commandé	Nombre BC notifiés	Nombre opérations réalisées terminées	Linéaire réalisé	Nombre de branchements repris	Nombre de réunions chantier	Nombre de CP/ situations	Montant réalisé
SIVOM Cussy	86 977 € HT	1	0	0	0	1	1	15 814 € HT
SME Seillette	365 169 € HT	6	7	3 222	55	11	23	1 683 335 € HT
SIE Région de Verdun	324 080 € HT	5	5	2 439	79	25	25	380 875 € HT
SMAEP Chalon Sud-Est	1 029 419 € HT	8	8	3 727	124	28	30	958 499 € HT
SME Chalon Sud-ouest	1 072 919 € HT	8	8	2 122	97	41	39	648 885 € HT
SIE Bresse Nord	950 145 € HT	7	7	4 752	99	21	22	943 776 € HT
SIE Basse Dheune	536 030 € HT	5	4	1 905	36	26	18	391 148 € HT
SIE Haute Grosne	417 984 € HT	6	8	4 159	32	27	24	657 955 € HT
Commune de Cluny	0 € HT	0	2	541	40	19	5	361 775 € HT
Commune de Berzé le Châtel	0 € HT	0	0	0	0	0	1	122 512 € HT
TOTAL	4 782 723 € HT	46	49	22 867	562	199	188	6 164 574 € HT



9 | ÉVÉNEMENTS, RENCONTRES, INTERVENTIONS

- Agence de l'Eau Loire-Bretagne – Présentation du 12 programme à Autun (08/01)
- Mâconnais Beaujolais Agglomération – Rencontre avec le Président (22/01)
- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse – Commission géographique Saône-Doubs à Beaune (30/01)
- Conseil départemental de Saône-et-Loire – COTECH de l'étude « Ressources et usages de l'eau » (06/02)
- Grand Chalon – Rencontre avec le Président (11/02)
- Groupe de travail « Gestion des services publics » – Réunion à Paris (27/03)
- Préfecture de Saône-et-Loire – Rencontre avec le Préfet (28/03)
- Schéma directeur départemental de sécurisation de l'alimentation en eau potable (AEP)
Dépouillement et analyse des offres (10/04)
- Communauté Urbaine Creusot Montceau (CUCM) – Rencontre avec le Président (16/04)
- Conseil départemental de Saône-et-Loire – Rencontre avec les élus départementaux (15/05)
- Préfecture de Saône-et-Loire – Assises de l'eau à La Truchère (15/05)
- Comité départemental d'assistance technique Eau et Assainissement – Réunion annuelle (19/05)
- ATD 71 – Rencontre avec le Directeur (21/05)
- Préfecture de Saône-et-Loire – Comité Ressource en eau (24/06)
- SYDRO 71 – Célébration des 30 ans du syndicat au service de l'eau (26/06)
- Étude Ressource en eau Charolais-Brionnais – Réunion de suivi (09/07)
- Préfecture de Saône-et-Loire – Comité Ressource en eau (10/07)
- Schéma directeur départemental de sécurisation de l'AEP – Réunion de lancement de l'étude (17/07)
- Préfecture de Saône-et-Loire – Comité Ressource en eau (03/09)
- DDT 71 – Atelier des Assises de l'eau (09/09)
- Conseil départemental de Saône-et-Loire – Réunion de l'étude « Ressources et usages de l'eau » (29/09)
- Communauté de Communes du Clunisois – Rencontre avec le Président (30/09)
- SMEMAC – Rencontre avec le Président (04/11)
- SME de la Seillette / SIE Bresse Nord
Présentation de l'étude hydraulique relative au projet d'interconnexion (13/11)
- SIE de la Région Louhannaise – Rencontre avec le Président (13/11)

10 | LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



RESSOURCES HUMAINES :

- Orientations définies par les lignes directrices de gestion (LDG) : Mise à jour initiée.
- Effectif : Intégration par voie directe d'un agent technique affecté aux missions AMO-MOE, Thomas Rouillet au 01/04/2025.
- Recrutement d'un ingénieur affecté au poste de direction, Jean-Jacques Prély arrivé le 06/01/2025.



FINANCES :

- Budgets suivis par le Service de Gestion comptable (SGC) Mâcon et amendes.
- Mises en concurrence :
 - Marché de services relatif à l'acquisition de supports et produits publicitaires dans le cadre de la commémoration du trentième anniversaire du SYDRO 71.
 - Marché public relatif à l'acquisition de postes informatiques et d'écrans destinés au renouvellement partiel du parc matériel devenu obsolète.



COMMUNICATION :

- Mise à jour effectuée en interne du site WEB : **www.sydro71.fr**



SÉCURISATION :

- Relance de la procédure de mise en concurrence relative au marché d'actualisation du schéma directeur de Sécurisation AEP. Démarrage de l'exécution de l'étude confiée au groupement ALTEREO/CPGF, avec une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage assurée par le cabinet SECUNDO.
- Réception des travaux d'interconnexion entre le SME de Châlon Sud-Ouest et le Grand Châlon réalisés par le SYDRO 71
- Etude hydraulique pour choix d'une solution pour le renforcement de l'interconnexion SIE Bresse Nord - SME de la Seillette.
- Interconnexion Saône-Loire : synthèse de données.





LE SYDRO 71 CÉLÈBRE SES 30 ANS AU SERVICE DE L'EAU EN SAÔNE ET LOIRE

Les 30 ans du SYDRO 71 ont été célébrés le 26 juin 2025 à l'occasion de l'assemblée générale organisée au domaine Lamartine à Prissé, en présence de partenaires institutionnels, élus et parlementaires.

Cette rencontre a permis de rappeler les enjeux liés à la gestion de l'eau en Saône-et-Loire dans un contexte de sécheresses accrues et de changement climatique.

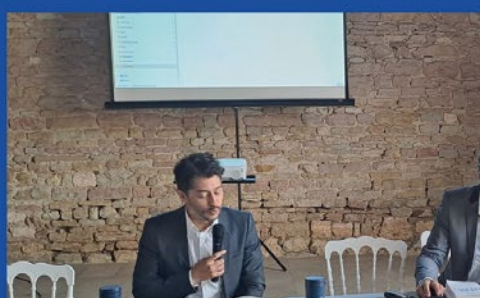
Face à ces défis, le SYDRO 71 a engagé le lancement d'une étude départementale visant à sécuriser l'alimentation en eau potable à l'échelle des collectivités distributrices.

La journée a également été marquée par une conférence de Simon Porcher, auteur du livre « la fin de l'eau ? » mettant en perspective les risques pesant sur la ressource en eau et la nécessité d'actions collectives et durables.

sydro71



Depuis
30 ans
l'eau
nous unit.



Ensemble pour un
avenir durable

26-06-2025

LE SYDRO 71 ET SES PARTENAIRES

PRÉFECTURE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE ET LOIRE



Membre
Subventionneur
Appui technique

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

AGENCES DE L'EAU
(Subventionneurs)



ADHÉRENTS

SERVICE DE GESTION
COMPTABLE DE MÂCON
ET AMENDES



sydro71

2 impasse Jean Bouvet - 71000 MACON
03 85 39 39 30 - sydro71@sydro.fr

Retrouvez-nous sur le site : www.sydro71.fr